

Visite de quartier

COMPTE-RENDU



Visite

Du

29 mars 2025

Secteur : Bordages

Préambule

Temps d'échange privilégié avec les membres d'un même quartier, ces visites permettent de rechercher des solutions aux préoccupations quotidiennes liées à la voirie, le stationnement, la circulation, la propreté, la gestion des espaces publics

Plusieurs sujets ont été abordés :

Question(s)/Observation(s)	Réponse(s)	Suite à donner
CHEMIN DU TERTRE		
A qui appartient le chemin du Tertre ?	Le chemin est bien propriété de la commune. Le transfert foncier a été acté auprès des cadastres.	Retrouver la délibération En attente de la préfecture
L'usine située chemin du Tertre abime énormément le chemin lorsque les véhicules sortent.	Nous allons faire un courrier à cette entreprise pour leur demander de remettre en état ce chemin.	Voir Denis pour les photos
Pourquoi toutes les parcelles n'ont pas été mises en habitation ?	Toutes les parcelles qui avaient été mises à l'urbanisation ont été affectées et les constructions sont faites. L'usine qui reste est en cours de rénovation pour accueillir des logements.	
Un résident n'entretient pas sa haie	Nous allons faire un courrier à cette personne pour lui demander d'entretenir cette haie	Faire un courrier à monsieur Porteboeuf
CHEMIN DES BORDAGES		
Aurons-nous un ramassage pour le tri sélectif en porte à porte, Nous manquons de points d'apports volontaires	Ce n'est pas prévu par la métropole mais nous pouvons leur en faire à nouveau la demande. Si dans l'avenir il devait y avoir un ramassage la taxe augmenterait pour le secteur.	Faire une demande à la métropole pour faire un ramassage du tri sélectif en porte à porte car il y a eu beaucoup de construction

Il y a de gros problèmes d'écoulement des fossés chemin des Bordages	C'est un problème qui est lié à des travaux faits sur des parcelles privées. Nous viendrons avec les services faire une analyse Les habitants concernés seront informés par courrier du passage.	Nous allons demander à LMM de nous accompagner sur les travaux à effectuer sur les fossés mais également en amont sur les parcelles privées. Ce problème demande une mise à plat complète des désagréments pour savoir comment les résoudre une fois pour toute. Cela dépendra bien sûr de la bonne volonté des habitants concernés.
Au n° 97 il y a énormément de chenilles processionnaires dans les pins et les arbres ne sont pas élagués et touchent les fils électriques.	L'élagage est obligatoire pour ne pas endommager les lignes électriques	Nous allons faire un courrier à cet habitant pour lui demander de faire le nécessaire pour les chenilles et pour l'élagage.
Demande d'avoir un passage piéton sur la RD 92 à la sortie du chemin des Bordages.	La demande a été faite plusieurs fois sans acceptation de la part du département.	Nous allons refaire un courrier en leur demandant une réponse écrite de leur refus.
Réfection voirie mal faite devant le n°34	Nous allons demander aux services de revenir terminer la prestation	Faire une fiche Kanlab
QUESTIONS HORS QUARTIER		
Des riverains nous remontent que l'axe rouge route de la Héronnière a été utilisé pour des clients de « Héliberté » et des navettes VIP	Nous allons en parler avec les responsables de l'ACO	
Doit-on impérativement emprunter la voie verte avenue Nationale si on est en vélo ?	Non il n'y a aucune obligation, vous pouvez rouler sur la route en vélo. Cette voie est sécurisante pour les personnes qui ne veulent pas être dans le flot des voitures.	

RETROUVEZ LES COMPTE-RENDUS À TOUT MOMENT SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

arnage.fr

Rubrique A votre écoute-proximité -> Concertation -> Visite de quartier